

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.  
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.  
ANNONCES: 20 centimes la ligne Réglées: 25 centimes  
— On traite à forfait —

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 45, 7 19, 8 47, 9 47, 11 47, m., 12 24, 2 02, 3 39, 5 18, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 41. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 48, 10 17, 11 22, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 18, 10 22, 11 35  
Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 29, 9 55, 11 05, 12 57, 2 18, 4 40, 5 20, 6 55, 8 00, 9 05, 11 15  
Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 7 10, 8 08, 9 40, 11 23, 12 45, 1 55, 3 31, 5 08, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02  
Mouscron à Lille, 6 59, 9 22, 11 20, 11 57, 3 18, 4 47, 5 49, 7 08, 8 05

DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 01 soir

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Aisemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

**BOURSE DE PARIS**

DU 8 OCTOBRE

5 0/0 .....	62 25
4 1/2 .....	89 50
Emprunts (3 0/0) .....	99 25

DU 9 OCTOBRE

5 0/0 .....	62 20
4 1/2 .....	89 25
Emprunts (5 0/0) .....	99 20

ROUBAIX, 9 OCTOBRE 1874

**BULLETIN DU JOUR**

La presse républicaine continue à faire grand bruit de l'échec subi par plusieurs députés conservateurs dans les élections pour les conseils généraux; il est certainement regrettable de voir écarter des affaires départementales des hommes tels que MM. Depasse, de Champagny, de la Roche-Aymon, Maurice, Minnet, Lefèvre-Pontalis, Raudot et Alfred Giraud, mais au point de vue général, leur échec est bien compensé par celui des députés républicains que nous citions l'autre jour: Brisson, Millard, Lefèvre, Mestreau, Girard, Lherminier, Guichard, auxquels il faut encore ajouter M. Cherpin, battu dans la Loire par M. le vicomte de Meaux, MM. Bonnel, Rathier, Escarguel, Bethmont, etc.

M. Crispin a compris quel rôle voulait lui faire jouer, au profit de M. Sénard, les républicains français, et il s'est refusé absolument à le remplir; dans la lettre qu'il a écrite au journal *l'Italie*, il précise les paroles prononcées par l'ancien ambassadeur de France en Italie et confirme le sens qui leur avait été donné par les adversaires de l'ami de M. Albert Joly. Voici en effet ce qu'il dit à ce sujet:

« M. Sénard manifesta le désir que la solution de la question de Nice fut ajournée, la République ne pouvant vouloir conserver par la violence ces populations à la France. »

« La cause est, ce nous semble, aujourd'hui jugée. »

Des nouvelles venues de Berlin donnent comme certain que l'arrestation du comte d'Arnim sera maintenue tant qu'il n'aura pas rendu les papiers diplomatiques réclamés par le prince de Bismarck. D'après les uns, il s'agit, comme nous le disions hier, de lettres adressées par le grand chancelier à M. d'Arnim pendant qu'il était ambassadeur à Paris; celui-ci les considère comme lettres particulières; il entend les conserver et s'en servir à l'occasion; M. de Bismarck soutient, au contraire, qu'elles ont trait à la mission même que M. d'Arnim remplissait à Paris et les revendique comme papiers d'Etat; d'après d'autres personnes, mais cette version nous paraît moins vraisemblable, M. d'Arnim aurait détourné des archives de l'ambassade de Prusse à Paris un certain nombre de documents, que le prince de Hohenzollern aurait signalé cette disparition, et enfin que M. d'Arnim au-

rait rendu seulement une partie de ces documents.

Quoiqu'il en soit, l'affaire des papiers ne paraît être qu'un prétexte saisi avidement et habilement par le grand-chancelier pour frapper son ennemi; il a choisi le moment où le parti fédéral allait faire élire M. d'Arnim au Reichstag pour déconcertar tous ses adversaires par un coup de vigueur; il faut se garder de confondre le parti fédéral à la tête duquel s'était mis M. d'Arnim, avec le parti catholique, qui professe des idées absolument différentes, et dont le chef bien connu est M. de Windhorst.

Les nouvelles publiées par les journaux anglais sur la blessure ou l'assassinat de don Carlos sont aujourd'hui démenties; il en est de même des prétendues victoires de Moriones; le convoi qui devait ravitailler Pampelune a été en grande partie intercepté par les carlistes, et la ville est plus que jamais soumise à un blocus rigoureux.

Une dépêche de l'agence Havas a déjà annoncé le mariage de la princesse Thyra, fille du roi de Danemark, avec le prince de Galles, avec le prince royal de Hanovre. L'intérêt politique de cette union n'échappera à personne, et il est certain qu'elle est un nouveau symptôme de l'alliance existant déjà entre le Danemark et l'Angleterre, — et par conséquent du peu de chances d'accord entre le cabinet de Copenhague et le cabinet de Berlin.

Le maréchal président a reçu la visite du grand duc Constantin.

On télégraphie de Marseille que la 2<sup>e</sup> division de l'escadre cuirassée partira le 20 ou le 31 de ce mois pour le Levant.

La *Tagesspost* de Linz apprend que M. le comte et madame la comtesse de Chambord ont dû arriver le 6 octobre à Gmunden (Haute Autriche). Gmunden est, comme on sait, la résidence d'été de la famille royale de Hanovre.

Le Yacht impérial russe qui doit transporter l'impératrice de Russie en Angleterre, est arrivé à Calais lundi.

M. le comte de Béhune, député de la droite, vient d'adresser au préfet des Ardennes la lettre suivante:

Mézières, 5 octobre 1874.

Monsieur le Préfet,

Au début de la guerre, je n'ai accepté la mairie de Mézières qu'en présence des périls que courait la ville et des services que je pouvais lui rendre. A cette époque, je venais d'être nommé membre du conseil municipal à l'unanimité. Le vote du 4 octobre m'a prouvé que je n'avais plus la confiance ni les sympathies de la majorité des habitants. J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de maire de Mézières.

Veillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LE COMTE DE BÉHUNE, député.

On sait que M. de Béhune, conseiller général sortant, n'a pas été réélu dimanche dernier.

**Le testament de M. Guizot**

Le journal protestant le *Christianisme au XIX<sup>e</sup> Siècle*, dans son dernier numéro qui vient de paraître, publie la première page du testament de M. Guizot:

Je meurs dans le sein de l'Eglise chrétienne réformée de France où je suis né et où je me félicite d'être né. En lui restant toujours uni, j'ai usé de la liberté de conscience qu'elle reconnaît à ses fidèles dans leurs rapports avec Dieu et qu'elle-même a invoquée pour se fonder. J'ai examiné; j'ai douté; j'ai cru à l'existence de Dieu, à l'humanité pour résoudre les problèmes que présentent l'univers et l'homme pour régler la vie de l'homme selon sa loi et sa fin morale. Après avoir longtemps vécu, agi et réfléchi, je suis demeuré et je demeure convaincu que ni l'univers ni l'homme ne suffisent à s'expliquer et à se régler naturellement et d'eux-mêmes par la seule vertu des lois permanentes qui s'y produisent et des volontés humaines qui s'y déploient. C'est ma foi profonde que Dieu, qui a créé l'univers et l'homme, les gouverne et les conserve ou les modifie, soit par ces lois générales que nous appelons naturelles, soit par des actes spéciaux, et que nous appelons surnaturels, émanés, comme le sont aussi les lois générales, de sa parfaite et libre sagesse et de sa puissance infinie, qu'il nous est donné de reconnaître dans leurs effets, et interdit de connaître dans leur essence et leurs desseins.

Je suis ainsi rentré dans mon berceau, toujours fermement attaché à la raison et à la liberté que j'ai reçues de Dieu, et qui sont mon honneur comme mon droit sur cette terre, mais revenu à me sentir enfant sous la main de Dieu, et sincèrement résigné à ma si grande part d'ignorance et de faiblesse. Je crois en Dieu et j'adore sans tenter de le comprendre. Je le vois présent et agissant, non-seulement dans le régime permanent de l'univers et dans la vie intime des âmes, mais dans l'histoire des Sociétés humaines, spécialement dans l'ancien et le nouveau testament, monuments de la révélation et de l'action divine par la médiation et le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain. Je m'incline devant les mystères de la Bible et de l'Evangile, et je me tiens en dehors des discussions et des solutions scientifiques par lesquelles les hommes ont tenté de les expliquer. J'ai la confiance que Dieu me permet de me dire chrétien; et je suis convaincu que, dans la lumière où je ne tarderai pas à entrer, nous verrons en plein l'origine purement humaine et la vanité de la plupart de nos discussions d'ici-bas sur les choses divines....

On télégraphie de Marseille que la 2<sup>e</sup> division de l'escadre cuirassée partira le 20 ou le 31 de ce mois pour le Levant.

La *Tagesspost* de Linz apprend que M. le comte et madame la comtesse de Chambord ont dû arriver le 6 octobre à Gmunden (Haute Autriche). Gmunden est, comme on sait, la résidence d'été de la famille royale de Hanovre.

Le Yacht impérial russe qui doit transporter l'impératrice de Russie en Angleterre, est arrivé à Calais lundi.

M. le comte de Béhune, député de la droite, vient d'adresser au préfet des Ardennes la lettre suivante:

Mézières, 5 octobre 1874.

Monsieur le Préfet,

Au début de la guerre, je n'ai accepté la mairie de Mézières qu'en présence des périls que courait la ville et des services que je pouvais lui rendre. A cette époque, je venais d'être nommé membre du conseil municipal à l'unanimité. Le vote du 4 octobre m'a prouvé que je n'avais plus la confiance ni les sympathies de la majorité des habitants. J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de maire de Mézières.

Veillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LE COMTE DE BÉHUNE, député.

On sait que M. de Béhune, conseiller général sortant, n'a pas été réélu dimanche dernier.

la fermeté et la pureté qu'il voulait reproduire. C'est ainsi que Lorenzo avait imaginé la gardienne de cette flamme divine et sainte qui, en même temps qu'elle éclairait et illumine le foyer, vivifie et alimente les plus nobles élans du génie!...

Où, cette conception était belle, et je me sentais orgueilleuse et satisfaite qu'il m'eût trouvée digne d'être son modèle pour la réaliser!

Tout à coup, avec une sorte d'effroi, cette idée me vint:

Cette ressemblance ne serait-elle qu'extérieure? et ne manquait-il pas beaucoup de choses en moi à l'état intérieur que cette image cherche à exprimer et dont sa beauté n'est le reflet?...

O mon Dieu! merci tout est instrument entre vos mains. C'était vous, et non ce marbre, qui me suggériez cette pensée, et ce fut grâce à vous qu'en ce moment, plus vite que je ne puis le dire, et aussi clairement que l'œil voit un tableau placé soudainement devant lui, je vis tout d'un coup que si Lorenzo était là — sous ce toit qui était le sien — et que la aussi fut Gilbert, Gilbert qui s'était dit mon ami et se disait le sien, il se glisserait à mon foyer, il entrerait dans ma vie un mensonge perpétuel, une trahison manifeste, un danger permanent. Je vis et je compris que, lors même qu'il me semblerait ne point avoir de reproches à me faire, rien ne serait désormais irréprochable, ni en moi ni autour de moi; je reconnus, que

les conseils généraux, les 150 bonapartistes voteront avec les 580 royalistes, ainsi nommés par le *Journal des Débats*, ce qui, en réalité, donnerait 730 conservateurs contre 600 républicains et radicaux.

Au sujet des prétendues sympathies républicaines de la France, j'ai reçu de l'un de nos départements du midi une lettre qu'il me paraît opportun de placer sous vos yeux:

« Depuis les vacances de l'Assemblée nationale les journaux républicains crient sur tous les tons que la France réclame la République; nous croyons de notre devoir de leur donner un démenti formel. »

« Nous n'avons qu'à raconter le langage que nous avons entendu plus d'une fois, émanant non-seulement d'ouvriers, ce qui n'est pas rare, mais de la bouche d'industriels bien posés et de petits chefs d'ateliers, en présence de l'acalmie des affaires occasionnée par l'incertitude du moment, regrettaient que la France n'ait pas encore à sa tête le Roi qui, seul, disaient-ils, est capable de nous faire reprendre notre véritable position en Europe et de donner au commerce cette confiance qui lui manque aujourd'hui et qui est la meilleure garantie. »

« Nous pouvons même reproduire ces paroles caractéristiques que devraient entendre tous nos hommes d'Etat: « si le provisoire actuel se prolonge encore trois ans, le petit chef d'atelier se verra obligé de demander du pain aux bourgeois, car ses modestes ressources tendent chaque jour à s'épuiser. »

Ajoutons ici comme complément le jugement sévère, mais juste que portait un très honorable sous-préfet d'un département-frontière, ces derniers jours, sur les gouvernements intérieurs:

« On voit arriver aux premières places des inconnus qui ne doivent leur position qu'à l'intrigue, tandis que ceux qui ont donné des preuves évidentes de capacité se trouvent distancés. »

« De là, des jalousies secrètes, un ralentissement dans la bonne expédition des affaires occasionné par le découragement qui s'empare de vous et on sent mieux que jamais le besoin de la monarchie pour fermer la porte aux intrigants de toute classe et travailler en paix. »

Nous n'ajouterons à ces paroles malheureusement trop vraies qu'une simple réflexion: c'est que, Dieu et la nature avaient fait le peuple français chrétien et monarchique, et malgré 8 ans de mensonges et d'hypocrisies, la Révolution n'a pu avoir raison du bon sens populaire qui la condamne dans son esprit et dans ses actes après chacune de ses folies.

N'est-ce point là le secret de la divine Providence et un gage d'espoir en l'avenir? Je continue à vous faire connaître quelques autres nominations de royalistes pour les conseils généraux:

Dans les Hautes-Alpes: MM. Boutoux et de Ventavon.

Dans Loire-et-Cher: MM. Bousson; duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, de La Rue du Cair.

Il y a ballottage entre M. de Laage avec un bonapartiste et un républicain.

Dans la Loire-Inférieure: MM. de la Rochette, Thoruët, Gauchaud, de la Gournerie.

Dans la Lozère: MM. le baron de Chaplans, le comte de Corsac, de Framont, de Colombat, Portal, Deltour.

Dans la Manche: MM. de Saint-Germain, Raine, Lemaitre.

Dans la Haute-Marne: MM. Maure, Voillemier.

**LETTRE DE PARIS**

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Paris, 8 octobre 1874.

Les journaux de la coalition des gauches usent de toutes sortes de rubriques pour enfler leurs derniers succès électoraux et atténuer ceux des diverses fractions conservatrices.

Le *Journal des Débats* se distingue, suivant son habitude, par la hardiesse de ses procédés d'escamotage: sur 1,400 élections connues, il donne aux républicains un peu plus de 600 nominations, puis 580 aux royalistes (sic) et aux bonapartistes un peu moins de 150, et il conclut que les républicains ont la majorité. Or, il est bien évident que, dans presque toutes les questions à traiter dans

ce me semble, en dégouter ceux-là même qui n'appliquent point aux choses une mesure plus haute que celle du monde. Quant à moi, cette seule réflexion, qu'il me serait impossible de parler désormais de l'amitié de Gilbert sans mentir, et qu'au retour de Lorenzo je n'aurais pas le même droit qu'aujourd'hui de le regarder en face, cette réflexion, dis-je, suffit pour me donner, en ce moment, tant de résolution, que je crus l'épreuve terminée, et il me sembla que j'aurais peu de peine à accomplir la tâche à laquelle je ne cherchais plus à me soustraire.

Mais le soir, lorsque Gilbert arrivait fort tard, lorsque je m'aperçus que ma sérénité apparente et l'animation de mes traits lui semblaient un acquiescement à sa demande, lorsqu'après m'avoir regardée un instant, il me parut soudainement délivré d'une vive appréhension et que ses yeux rayonnaient de bonheur, je me troublai quelque peu.

Il y avait assez de bruit et de monde dans le salon ce soir-là. On faisait une sorte de répétition de ce qui devait se passer le lendemain. Mes cousins étaient au piano avec le baron de Lando. Leslie regardait de loin Stella qui, sous prétexte de parcourir un volume du Dante, pour préparer ce qu'elle nous réciterait, était assise à l'écart, silencieuse et absorbée. Personne n'était sur la terrasse; je me dirigeai de ce côté. Je sentais que les yeux de Gilbert me suivaient, et qu'il hésitait à me rejoindre. J'hésitais aussi. Mais craignant de voir

Dans Meurthe-et-Moselle: le comte de Lambel.

Dans le Morbihan: MM. Guyot, de La Bourdonnaye, Revel, comte de la Menneraye.

Je ne vous signale pas les nominations de conservateurs sans couleur dynastique et de bonapartistes.

Au ministère des affaires étrangères, on assure que la question de l'*Orléanisme* ne sera définitivement réglée qu'après le retour du duc Decazes à Paris.

M. de Cumont, ministre de l'instruction publique, a refusé de reconnaître la société Franklin comme établissement d'utilité publique; il faut féliciter M. de Cumont de ce refus, car la société Franklin n'est qu'une œuvre de libres-penseurs.

P. S. On lit ce soir dans la *Presse*:

Plusieurs journaux ont annoncé que le maréchal-président était sur le point de faire paraître un livre dans lequel il raconterait les événements militaires auxquels il a pris part, et surtout ceux qui sont survenus pendant la dernière guerre.

Nous croyons pouvoir affirmer que ces journaux ont été mal renseignés et que le maréchal ne s'occupe en ce moment de la publication d'aucun livre.

DE SAINT-CHÉRON.

**Roubaix-Tourcoing**  
ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil Municipal se réunira mardi prochain pour délibérer sur les objets suivants:

- Demandes d'exonération.
- Divers rapports de commission.
- Demande d'autorisation pour appeler d'un jugement.
- Approbation de polices d'assurances.
- Nomination d'un administrateur de la Caisse d'Epargne.
- Droit de timbre sur les bulletins de conditionnement.
- Proposition relative au théâtre.
- Demande de pension sur la caisse de retraite des pompiers.
- Réceptions définitives de travaux.
- Rapports de la commission des logements insalubres.
- Emploi du crédit des dépenses imprévues.
- Nomination d'un instituteur, école rue des Fabriciens.
- Diverses communications.
- Question des halles couvertes.

Avant de donner le résultat du scrutin de dimanche, le *Courrier douaisien* émet les réflexions suivantes:

« Les élections pour le Conseil général dans le Nord n'apportent aucun changement, au point de vue politique, dans le nombre respectif des conservateurs et des républicains. »

« Deux membres des plus distingués du Conseil, et dont la perte sera très sensible dans la discussion des intérêts départementaux qui sont la véritable mission de cette assemblée, sont malheureusement remplacés par les candidats que leur opposait l'esprit de parti. M. Merlin, de Douai, et M. Soins, de Lille, feront vivement regretter leurs prédécesseurs, MM. Maurice et Henri Bernard. Nos adversaires eux-mêmes doivent être honteux de leur victoire dans le canton ouest de Lille, s'ils ont le moindre souci des intérêts sérieux qu'ils ont complètement sacrifiés pour obéir au mot d'ordre de leur chef, M. Gambetta: la République avant tout. »

renaitre mon irré résolution et voulait me mettre sur-le-champ dans l'impossibilité d'y céder, je levai les yeux et je lui fis signe d'approcher. A l'instant il fut près de moi, et, comme je me taisais encore, il me dit avec émotion:

— M'avez-vous accordé ma grâce, madame?

J'étais terriblement émue de mon côté, mais je pus ne point le paraître: — Oui, lui dis-je, je vous pardonne, car vous avez été sincère, et cela vaut mieux que tout. Moi aussi, monsieur de Kergy, je vais l'être. Je vous dis donc, sans détour: Partez, vous le devez, et je le désire.

Il tressaillit violemment, mais il en dit pas une parole. Je poursuivis avec une étonnante tranquillité, quoique mon cœur battit bien fort:

— Demain, je le sais, tous, ici, comptent sur vous, et j'y compte aussi. Mais ne restez pas à Naples au delà du jour suivant, s'il se peut. Et quand vous serez parti, soyez sûr que vous serez satisfait de m'avoir obéi.

Il ne répondit pas.

— Qui sait? poursuivis-je avec douceur, un jour viendra peut-être où nous nous retrouverons, et où nous pourrions être vraiment amis, sans mensonge, sans fausseté, dans le sens vrai de ce mot: ce qui est impossible aujourd'hui, ne le sera pas toujours.

Tandis que je parlais, il était adossé à la muraille, les bras croisés. Il m'avait écoutée d'abord la tête baissée, mais il la leva tout à coup, et je vis alors